

Rapport d'activités 2022-2023

Dans la lutte depuis **45 ans**



multi-femmes inc.
pour les femmes victimes de
violence conjugale

Maison d'hébergement pour femmes victimes de violences
conjugale, et leurs enfants

» Table des Matières

01 Mot de la présidente du Conseil
d'Administration

02 Description générale de l'organisme

07 Vie Associative et Démocratique

09 Les activités de Multi-Femmes

22 Nos projets

29 Nos autres réalisations

31 Représentation et partenariats

35 Projections pour 2023-2024



Mot de la présidente du Conseil d'Administration

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le travail mené par Multi-Femmes en 2022-2023.

Cette année a été éprouvante pour l'équipe ainsi que pour les femmes et les enfants hébergé-e-s. Même si la pandémie n'est plus au cœur des préoccupations, elle est restée bien présente. Par ailleurs, les réalités vécues par les femmes hébergées chez Multi-Femmes sont souvent complexes. En plus d'avoir vécu des violences de différentes formes, celles-ci sont parfois sans statut migratoire, allophones, en procédure avec la DPJ, etc. Un accueil adapté, un accompagnement soutenu et la défense de leurs droits deviennent alors des priorités. Face à la crise du logement, aux décisions institutionnelles concernant la garde d'enfants, bref aux limites du système et au manque de ressources, le sentiment d'impuissance est parfois très fort pour les travailleuses. Je tiens à remercier et à féliciter les **40** travailleuses de Multi-Femmes, qu'elles soient permanentes ou sur appel, qui donnent leur temps, leurs compétences, leur indignation et leur engagement pour soutenir les femmes et leurs enfants.

Certes, nous avons collectivement fait des gains en matière de lutte contre la violence conjugale cette année, et nous accueillons positivement des initiatives telles que le rehaussement du financement provincial pour les maisons d'hébergement, ou la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence conjugale et de violence sexuelle. Mais la route est encore longue pour soutenir adéquatement les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, et prendre en compte l'entièreté de leur vécu. Multi-Femmes continuera à lutter et à contribuer, à son échelle, à un Québec sans violence conjugale.

Cette année, l'organisme se trouve dans une situation financière bonne et stable et a pu en profiter pour, entre autres, développer les services externes, adapter ses activités aux femmes marginalisées, améliorer les conditions de travail, renforcer le travail de sensibilisation et de prévention, siéger au sein de multiples espaces de concertation, le tout en continuant à recevoir et à soutenir femmes et enfants 365 jours par année, avec une maison pleine en quasi-permanence. Enfin, Multi-Femmes a amorcé plusieurs réflexions organisationnelles importantes à poursuivre, dont l'agrandissement de la maison et le développement de l'organisme.

Les défis de recrutement, de gestion et de santé de l'équipe ont également été nombreux. Au nom du CA, je tiens à souligner le leadership participatif et positif de la coordonnatrice Morgane Roussel, qui a su rassembler avec brio et mener notre bateau collectif dans le respect de nos processus de co-gestion.

Enfin, j'aimerais remercier mes camarades au Conseil d'Administration qui, par leur engagement, leur ouverture et leur bienveillance, contribuent aux accomplissements de Multi-Femmes.

Hind Obad-Fathallah

A horizontal band of silhouettes representing diverse people of various ethnicities and ages, set against a warm yellow-to-orange gradient background. The silhouettes are in shades of brown, red, and green.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISME

La petite histoire de Multi-Femmes



1977 : la conception

En **1975**, le Centre de la Femme Nouvelle, regroupant des étudiantes en droit et des avocates, est créé afin d'aider les femmes dans les procédures judiciaires. Il pouvait toutefois s'avérer dangereux pour les femmes victimes de violence conjugale vivant toujours avec leur conjoint d'aller consulter sur le plan légal. De ce constat surgit l'idée de mettre sur pied une maison d'hébergement, endroit sécuritaire et confidentiel, pour venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

En **1977**, Le Centre de la Femme Nouvelle fonde le **Centre Refuge Montréal Inc.**, une des premières maisons d'hébergement sur l'île de Montréal.

En **1980**, l'achat d'une maison se fait avec une subvention de la SCHL, permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil (6 femmes et 9 enfants) et d'élargir les services.

En **1984**, le Centre Refuge Montréal change de nom pour devenir Multi-Femmes inc., nom s'apparentant mieux à notre mission. Multi-Femmes fonctionne en mode de gestion collective, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de directrice ou de coordonnatrice. Les prises de décision ainsi que les responsabilités reposent sur l'ensemble de l'équipe. Toutes prennent part au processus décisionnel et portent la responsabilité de la gestion de la ressource en collaboration avec le Conseil d'administration.

En **1993**, Multi-Femmes Deux inc. ouvre ses portes et offre six logements pour une durée maximum d'un an aux femmes et enfants ayant séjourné dans une maison d'hébergement. Aucun octroi de subvention n'est accordé pour un salaire, Multi-Femmes assume tout.

En **1994**, des programmes formels de prévention (enfants, adolescent-e-s, éducateurs-trices en garderie, professeur-e-s) et de sensibilisation (intervenant-e-s de la santé, policiers, etc.) sont mis sur pied et expérimentés.

En **1995**, les vidéos *De l'amour à la violence: trois femmes parlent* et *La violence conjugale: les enfants témoins* sont terminés. Le premier s'adresse aux femmes en général et le second aux personnes travaillant auprès d'une clientèle d'enfants.

En **1996**, nous participons à la réalisation du guide-accompagnateur de la vidéo *Violence conjugale: les enfants témoins*, qui s'intitule *Quand ça gronde dans ma famille*. Notre contribution spécifique est, entre autres, l'élaboration du chapitre sur la sensibilisation.

En **1997**, Multi-Femmes Deux inc. vole de ses propres ailes avec l'embauche de 2 travailleuses. Par ailleurs, il est clair que des liens étroits entre les deux corporations demeurent.

En **2006**, Multi-Femmes, grâce à de nouvelles sommes issues du programme PSOC, crée 2 postes à mi-temps et loue un local, afin d'offrir des services aux ex-résidentes et leurs enfants, ainsi qu'à des femmes et enfants non hébergés. En **2008**, nous avons loué un local plus proche de Multi-Femmes et augmenté les heures des deux postes à 32h chacun.

En **2007**, Multi-Femmes reçoit de plus en plus de femmes immigrantes. Les réflexions sont nombreuses afin de prendre en compte la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de service en violence conjugale. Le nombre de femmes immigrantes que Multi-Femmes a hébergé est passé à 52% comparativement à 27% entre 2006 et 2007. Par des stratégies diverses, Multi-Femmes est soucieuse de faciliter la cohésion entre les habitudes et les croyances des femmes hébergées, en encourageant au respect et à l'ouverture aux différences, afin de transformer la vie communautaire en expérience enrichissante.

En **2014**, tournant historique de cet organisme qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Cette année la maison Multi-Femmes aura vu la refondation de ses bases décisionnelles, en l'occurrence ses instances que sont le Conseil d'Administration et son équipe de travail. D'une gestion collective, Multi-Femmes passe à un modèle de cogestion avec un conseil d'administration de 7 personnes et une coordonnatrice pour la gestion interne.

En **2018**, La maison se fait de plus en plus « petite ». Un nouveau projet pour des rénovations visant une optimisation des espaces est présenté. Multi-Femmes obtient une subvention du Programme d'améliorations des maisons d'Hébergement (PAMH). Ainsi, fin janvier **2019**, l'équipe a un nouvel environnement de travail essentiellement dans la partie du sous-sol et, les femmes et les enfants, des chambres restaurées.

En **2020 et jusqu'en 2022**, la pandémie mondiale du COVID 19 a eu de nombreux impacts. Le nombre de féminicides n'a eu de cesse d'être en augmentation. Face à cette cruelle réalité, le gouvernement décide de rehausser les subventions pour les maisons d'hébergements en violence conjugale, afin que nous puissions assuré de répondre aux besoins croissants et aux demandes des femmes.

Nous avons ainsi développé nos services et assurer des meilleures conditions de travail pour les employées de Multi-Femmes. En plus des 14 postes existants, nous avons créé 2 postes supplémentaires permanents et 2 postes sous forme de projets.



Nos Fondements

MISSION

Nous sommes une organisation communautaire et féministe, à but non lucratif. Sa mission est de venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants en offrant hébergement, sécurité, écoute et soutien. Multi-Femmes dénonce la violence conjugale comme étant un problème d'ordre social et non individuel. Elle travaille à contrer la violence et les inégalités vécues par les femmes et à défendre leurs droits.

VALEURS

le rapport égalitaire
la solidarité
l'alliance
la transparence
le respect
la coopération
l'autonomie
la liberté
la justice sociale

APPROCHE

Notre modèle d'intervention repose sur l'approche de l'intervention féministe dont l'objectif ultime est d'amener les femmes à reprendre individuellement et collectivement du pouvoir sur leur vie.

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité physique des femmes victimes de violence conjugale et celle de leurs enfants ;
- Assurer aux femmes et à leurs enfants un climat de compréhension durant leur séjour ;
- Offrir une approche globale d'intervention ;
- Briser l'isolement des femmes ;
- Viser l'autonomie et la reprise de pouvoir des femmes sur leur vie ;
- Contribuer à l'amélioration de la condition de vie des femmes ;
- Intervenir pour l'égalité de la femme sur le plan économique, politique, social et culturel ;
- Favoriser le dialogue mère-enfant sur une base de rapports égalitaires ;
- Sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale ;
- Prévenir la violence au sein de la famille ;
- Prévenir la violence chez les jeunes.



L'équipe de Multi-Femmes

Coordonnatrice
Morgane R

Adjointe Administrative
Carole-Anne P

Responsable des services aux femmes marginalisées
Clotilde M

Intervenante responsable de l'organisation matérielle
Claire T

Intervenante auprès des femmes-Volet externe et sensibilisation
Sophie G & Iris HDP pour une partie de l'année

Intervenantes aux services externes
Nathalie J Intervenante auprès des femmes
Ève-Annie C Intervenante auprès des mères et des enfants

Intervenantes auprès des mères et des enfants
Cécile P & Noémie H & Rosalie C pour une partie de l'année

Stagiaire
Geneviève T

Intervenantes de fin de semaine
Florence R & Dassy J

Meriem M & Camille O & Sophie G & Sandrine M & Laurette W & Mallorie RD pour une partie de l'année

Intervenantes de nuit

Jocelyne L & Viviane R

Meriem M & Camille O & Catherine LT pour une partie de l'année

Intervenantes auprès des femmes

Line P & Alice M & Fatoumata T & Marianne LS

mais aussi

Toutes les travailleuses sur appel qui sont un soutien très précieux à l'équipe de travail pour la réalisation de notre mission : **Iris HDP & Camille O & Geneviève D & Laurette W & Océane G & Rosalie C & Emmanuella P & Mallorie RD & Stéphanie O & Lisa M**

Nous souhaitons aussi souligner ici le départ de plusieurs employées de Multi-Femmes : **Élodie BF & Mayra GG & Ève B & Zoé M & Véronique GG & Alice D**

Emploi Été Canada
Véronique GG
Catherine LGT
Mallorie RD





Multi-Femmes, un milieu de stage enrichissant

Mon expérience en tant que stagiaire au volet mère-enfants à Multi-Femmes s'est avérée enrichissante sur tous les plans. J'y ai appris à me familiariser avec l'intervention en milieu de vie et j'ai créé des liens privilégiés avec les familles hébergées. Mon stage en maison d'hébergement m'a également permis d'approfondir mes connaissances sur la complexité des enjeux des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et des défis auxquels iels font face. J'ai eu l'occasion d'intervenir de plusieurs manières différentes tant en informel qu'en rencontres plus officielles. J'ai également pu assister à de nombreuses formations au courant de mon stage, ainsi qu'à différentes instances de concertation telles que des tables de quartier ou encore des rencontres du regroupement des maisons pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale.

Mon temps à Multi-Femmes m'a démontré l'importance d'avoir une équipe soutenante sur laquelle nous pouvons compter dans les moments plus difficiles. J'ai aussi été témoin de la co-gestion et de toute la richesse que peut apporter la collaboration entre les travailleuses. Je dois dire que j'ai eu beaucoup de chance d'évoluer au sein d'une équipe dynamique qui m'a fait le don le plus précieux en tant que stagiaire : sa confiance. Cette confiance m'a permis de développer mes compétences en tant que future technicienne en travail social, mais aussi à m'épanouir en tant que femme. Je quitte Multi-Femmes avec un riche bagage en intervention, mais également avec le sentiment d'avoir contribué à l'amélioration des conditions des femmes, ainsi qu'à un avenir plus égalitaire et sécuritaire pour toutes et tous.

Geneviève T



The image features a horizontal band with a yellow-to-orange gradient background. Overlaid on this band are several stylized silhouettes of human heads in profile, facing right. The silhouettes are rendered in various colors: olive green, reddish-brown, brown, dark grey, red, and light green. The text 'VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE' is centered over the silhouettes in a bold, teal, sans-serif font.

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE



La vie associative : moteur de nos actions!

La participation aux instances démocratiques est particulièrement importante à Multi-Femmes. Notre organisme s'est doté d'un modèle de gestion appelé la co-gestion. Le modèle de co-gestion vise une gestion partageant le pouvoir, la prise de décisions et les responsabilités.

L'assemblée générale annuelle (AGA) est l'instance de démocratie directe de Multi-Femmes. Les membres décident des priorités et orientations annuelles et élisent les membres du conseil d'administration. L'assemblée générale est une instance d'information, d'échange, de débats et de décisions.

Le conseil d'administration a le rôle de représenter les membres de l'organisation. C'est le type de décision qui différencie le pouvoir entre le conseil d'administration et l'équipe, c'est-à-dire que l'un n'a pas de pouvoir hiérarchique sur l'autre. Chacune de ces deux instances a ses champs de décisions et d'actions propres, et les instances se retrouvent « co-décideuses » dans d'autres champs.

Membership

Au cours de la dernière année, Multi-Femmes avait **36** membres. Nous les remercions de leur confiance!

Bénévoles

Au cours de la dernière année, Multi-Femmes avait **9** bénévoles. Nous les remercions chaleureusement de leur implication à Multi-Femmes!

Le conseil d'administration de Multi-Femmes

Le conseil d'administration s'est réuni à **13** reprises et a tenu une assemblée générale annuelle le 15 juin 2022 ou **20** membres ont été présentes.

Christiane Fradette a quitté notre Conseil d'Administration après **2** mandats consécutifs. Nous la remercions chaleureusement pour son implication à Multi-Femmes !

En plus d'avoir effectué plus de **121 heures** de bénévolat pour l'organisme, et d'offrir du support à l'équipe dans différents dossiers, les membres du conseil d'administration ont su démontrer une grande disponibilité tout au long de l'année.

Les membres du conseil d'administration ont aussi participé à plusieurs rencontres de comités pour l'avancement de différents dossiers : comité ressources humaines, comité finances, comité embauche, comité de suivi de la co-gestion, comité santé et sécurité au travail, comité conditions de travail.

Hind Obad Fathallah

Membre de la communauté
Présidente

Isabelle Boutemour

Membre de la communauté
Trésorière

Sophie Rochette

Membre de la communauté
Secrétaire

Annick Danis

Représentante des femmes ex-résidentes

Carole-Anne Paquette

Représentante de l'équipe de travail

Jacinthe Dumaine

Membre de la communauté

Adélia Ferreira

Membre de la communauté

A horizontal banner featuring silhouettes of seven women of various ethnicities and hair styles, rendered in different colors (olive, purple, brown, grey, red, green, and dark grey) against a light yellow background. The silhouettes are shown in profile, facing right.

LES ACTIVITÉS DE MULTI-FEMMES

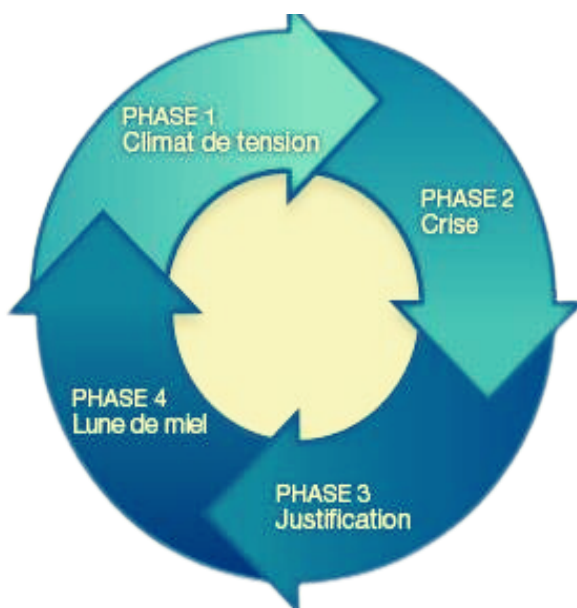


La Violence Conjugale

La violence conjugale renvoie à une foule de comportements quotidiens et se reconnaît également à sa constance. Elle persiste dans le temps et installe lentement mais sûrement une dynamique qui permet à l'agresseur de garder le contrôle sur sa partenaire. L'agresseur utilisera donc un cycle en quatre phases. Dans une relation conjugale marquée par la violence, ce cycle se répète plusieurs fois et s'accélère avec le temps.

Habituellement, la victime sera non seulement atteinte dans son intégrité physique et morale, mais aussi de plus en plus décentrée d'elle-même au profit du conjoint. Il y a plusieurs expressions possibles de la violence conjugale, dont entre autre : verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique. L'utilisation de ces formes de violence permet à l'agresseur d'adapter ses stratégies de contrôle selon la réaction de sa partenaire. Et les formes de violence qu'il utilisera dans ses stratégies ne suivront pas nécessairement un parcours linéaire. L'exemple d'une femme assassinée par son conjoint sans avoir subi de violence physique au préalable démontre bien que la violence conjugale n'est pas une escalade d'agressions qui commence avec la violence psychologique pour se terminer avec le meurtre ou la tentative de meurtre.

La notion de contrôle coercitif, de plus en plus utilisée pour comprendre le vécu de ces femmes, et désormais inscrite dans la Loi sur le divorce, apporte un éclairage essentiel sur leur vécu. Consistant en de la privation de droits et de ressources, de la surveillance et micro-régulation du quotidien en fonction de règles générale, spécifiques, implicites et inconnues, et en contrôle et manifestations de violence, il englobe tous les types de violence.



L'amour des proches, la confiance et la sécurité s'avèrent des déterminants majeurs pour le développement et l'épanouissement des enfants. Malheureusement, lorsqu'elle sévit dans une famille, la violence conjugale s'enracine dans l'histoire de vie des enfants qui y grandissent. Les enfants exposés à la violence de l'agresseur de leurs mères et de leurs frères et sœurs, ou ceux qui sont eux-mêmes victimes de sévices, d'abus, d'agressions psychologiques et verbales, sont toujours victimes de la violence qui existe dans leur noyau familial ; ils doivent en vivre avec les conséquences. Ces enfants, tout comme leurs mères, sont confrontés à la détresse, à la peur, à la honte, à la colère, à l'impuissance, à l'espoir de changement. Et comme leurs mères, ils doivent composer avec leur propre cycle de la violence.



Coup d'œil sur l'année 2022-2023

Multi-Femmes offre aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants plusieurs types de services et d'activités, tant à l'interne qu'à l'externe, afin de répondre à notre mission dans un spectre le plus large possible.

En 2022-2023, une bonne partie de l'année, nous avons dû continuer à nous adapter à la situation sanitaire de pandémie COVID-19. Puis, à partir du mois de décembre 2022, la diminution des mesures de santé publique nous a permis d'assouplir nos fonctionnements, et ainsi de revenir à l'essentiel de nos activités dans l'accompagnement auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. En effet, l'application des tests et de l'isolement avaient eu beaucoup d'impacts dans nos façons de travailler et d'accueillir les femmes.

Multi-Femmes faisait partie de la cellule de crise zone rouge de Montréal à titre de représentante des maisons membres à Montréal du Regroupement des Maisons pour Femmes Victimes de Violence Conjugale, ce qui a été assez demandant pour la coordonnatrice en nombre d'heures.

Nos chiffres, en bref :

50 femmes et **70** enfants ont été hébergés
, ce qui représente **4957** nuits.

45 femmes et **4** enfants ont été suivis aux services externes.

1172 appels téléphoniques ont été réalisés.

303 personnes ont été rejointes à travers la sensibilisation.

634 dépliants ont été distribués.

Le taux d'hébergement est de **91,6%**

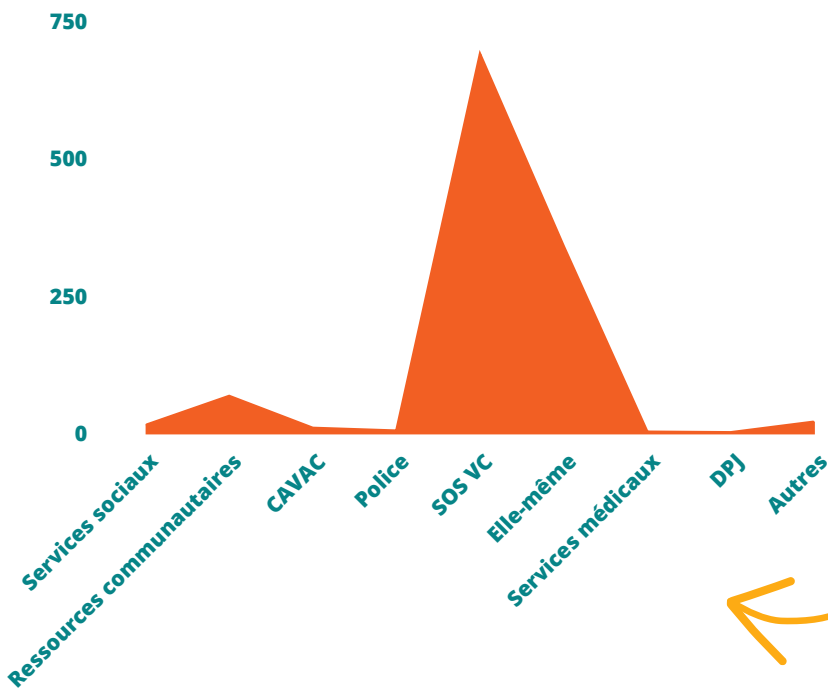
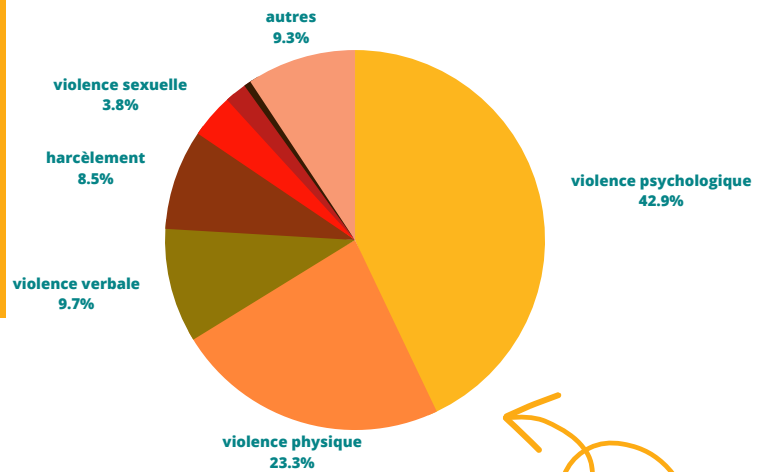
, et la durée moyenne de séjour est de **41 jours**



La ligne d'écoute et d'accueil téléphonique

À toute heure du jour ou de la nuit, Multi-Femmes propose une ligne d'écoute et de soutien aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Cette ligne offre également de l'information et du soutien à différents professionnels, ainsi qu'aux proches des femmes victimes.

Cette année, nous avons reçu **1172** demandes d'aides, ce qui représente **833** appels provenant des femmes victimes de violences conjugales dont **78** étaient des anciennes résidentes, **124** appels de leurs proches, **169** appels de professionnels et **46** appels pour autres motifs.



Une bonne partie de la raison de l'appel concernait la violence psychologique, à raison de **503** des appels.

59% des appels ont été référés par SOS Violence Conjugale.



Hébergement

Lorsque les femmes victimes de violence sont prêtes à venir en maison d'hébergement, notre maison peut héberger **5 femmes avec enfants et 1 femme seule**, pour un total de **6 chambres disponibles et 15 personnes au total**. Le temps d'hébergement varie selon les besoins de chacune et de leurs démarches.

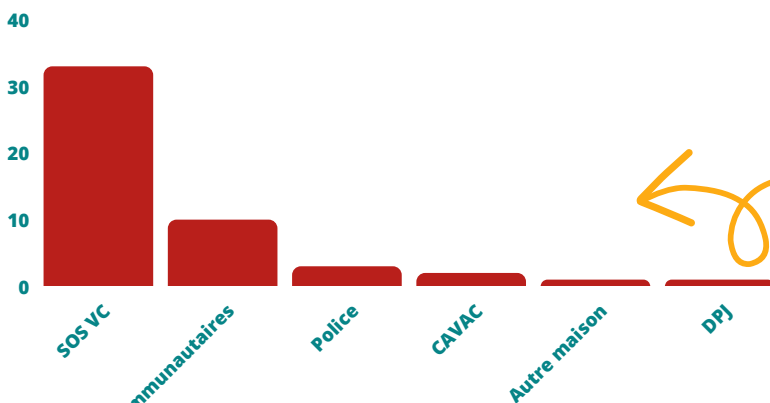
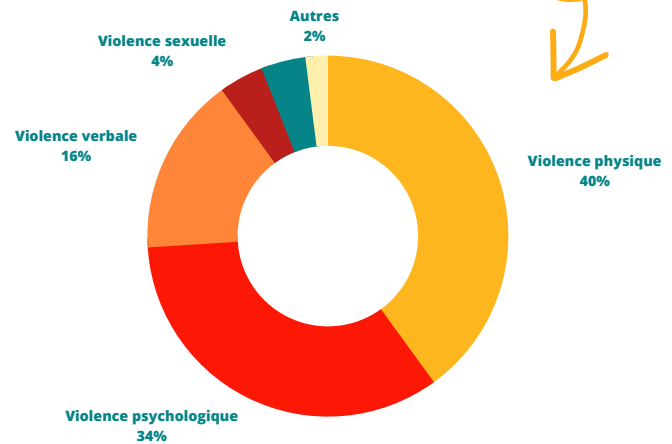
L'enjeu de l'accès au logement a un impact important concernant l'accompagnement que nous offrons mais aussi sur la durée de séjour. En effet, la durée moyenne de séjour est de **41 jours** comparativement à l'année dernière où elle était de **29 jours**.

Nous souhaitons également souligner que certains séjours vont au delà de **3 mois**, notamment en lien avec le statut migratoire de la femme et l'enjeu de l'accès au logement.

Cette année nous avons hébergé 50 femmes et 70 enfants.

Nous avons dû par ailleurs refuser **112** demandes d'hébergement dont **66%** était pour manque de places.

38% des femmes ayant demandé à être hébergées chez nous subissaient de la violence physique.



66% des femmes hébergées ont été orientées par SOS violence conjugale.



Le portrait des femmes et des enfants hébergés en 2022-2023

La violence conjugale est présente dans tous les milieux sociaux-culturels, elle ne fait pas de discrimination d'âge. Voici quelques statistiques, qui donnent une idée des profils des femmes et des enfants que nous avons hébergés cette année :



- **60%** des femmes que nous avons hébergées avaient entre 31 et 50 ans, et **38%** avaient entre 18 et 30 ans. Quant aux enfants, dans la même lignée que ces dernières années, **72%** avaient entre 0 et 6 ans ;
- **60%** des femmes étaient hébergées pour la 1^{ère} fois ;
- **50%** étaient mariées et **32%** en union de fait ;
- **58%** des femmes ont quitté leurs conjoint dans les **5** premières années de la relation ;
- **24%** des femmes avaient un diplôme universitaire ;
- **44%** des femmes restaient à la maison et **22 %** avaient un travail ;
- **42%** des femmes étaient citoyennes canadiennes (nées ou non au Canada), **18%** étaient en attente de statut, **4%** étaient sans statut et **8%** à statut précaire ;
- **32%** des femmes venaient d'Amérique du Nord, **18%** des femmes venaient d'Afrique du Nord, **16%** des Caraïbes et **14%** Afrique Subsaharienne.

Depuis plusieurs années, nous constatons une recrudescence des femmes issues de l'immigration pour l'hébergement. En effet, **68%** des femmes hébergées étaient issues de l'immigration dont **50%** d'entre elles allophones. Aussi, nous avons utilisé cette année **258h** de services d'interprétariat, afin d'accompagner au mieux les femmes pendant leurs séjours. En dehors du français, les langues qui ont été le plus parlées dans l'organisme cette année étaient l'anglais, le créole et l'espagnol.



Milieu de vie et Intervention

Les services en maison d'hébergement auprès des femmes

Lors de l'accueil à la maison d'hébergement, chaque femme est jumelée à **2** intervenantes auprès des femmes responsables de l'accompagner tout au long de son séjour. Les intervenantes l'accompagnent pour une reprise de pouvoir sur sa vie, le développement de son autonomie et son estime de soi, l'amélioration de sa situation et ainsi la diminution des conséquences de la violence conjugale. En ce sens, les intervenantes prennent beaucoup de temps dans des processus et démarches pour la défense des droits des femmes et de leurs enfants.

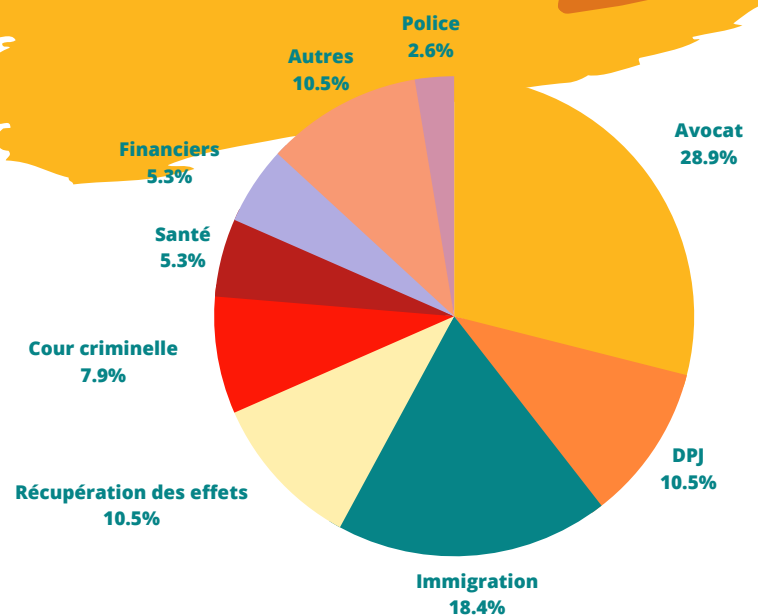
Les intervenantes ont identifié certains défis dans l'accompagnement auprès des femmes hébergées cette année :

- Davantage de difficultés pour l'accès au logement (dû au contexte socio-économique, crise du logement), ce qui prolonge les séjours et demande de la créativité afin de rassurer au mieux les femmes dans un contexte d'impuissance ;
- Les délais administratifs parfois très longs, freinent ainsi l'évolution des diverses démarches ;
- Besoin d'interprètes de façon régulière, freinant la spontanéité des rencontres et complexifiant certaines explications pour les démarches.

Cette année, nous avons bénéficié encore une fois d'une intervenante supplémentaire dans le cadre du programme Emploi Été Canada pendant la période estivale. Cela nous fut d'un grand soutien!

Cette année, **498** rencontres de suivis individuels ont été effectuées auprès des femmes accueillies en hébergement et **38** accompagnements.

Ce dernier chiffre a doublé comparativement à l'année passée. Cette hausse du nombre d'accompagnements peut s'expliquer par un plus fort besoin nommé par les femmes hébergées. Cela peut être expliqué par divers facteurs : une arrivée récente à Montréal, les barrières de langue ou bien encore la complexité des administrations.





Les services en maison d'hébergement auprès des mères et des enfants

Lors de l'accueil à la maison d'hébergement, chaque femme est jumelée à **1** intervenante auprès des mères et des enfants afin d'accompagner les femmes et les enfants à rebâtir leur nouvelle famille monoparentale dans un contexte exempt de violence. Les intervenantes auprès des mères et des enfants soutiennent les familles pendant toute la durée de leurs séjours afin de travailler sur les conséquences de la violence conjugale : les liens entre la mère et ses enfants, estime de soi, autorité parentale, aliénation parentale ... De plus, elles soutiennent les familles dans leurs défenses de droits en lien avec le DPJ et la cour civile.

Cette année, **163** rencontres de suivis individuels ont été effectuées auprès des mères et **9** rencontres auprès des enfants accueillis en hébergement. Il y a eu aussi **32** accompagnements, dont la grande majorité était au Tribunal de la Jeunesse ou avec la DPJ.



Nous constatons, depuis un certain nombre d'années, une tendance lourde de la part du système de justice à accorder la garde partagée. Les femmes prises dans ce mode de partage doivent faire face à toutes sortes de situations liées à de la violence conjugale post-séparation : l'utilisation abusive des tribunaux par l'ex conjoint violent, le manque de respect de l'ex conjoint vis-à-vis des ententes entérinées par la Cour, le dénigrement que le père fait en parlant aux enfants concernant leur mère, la gestion de comportements difficiles et agressifs des enfants au retour du domicile du père. Ceci fait vivre beaucoup d'anxiété et de frustrations aux mères ; quant aux enfants ils sont pris dans des situations complexes avec des conflits de loyauté très importants.

Ateliers et activités

Nous pensons qu'il est important de créer des occasions de mettre en commun le vécu de violence des femmes, car cela est essentiel à la compréhension que la violence conjugale est une problématique sociale. Dans ce but, des rencontres sont là pour soutenir la vie communautaire au sein de la maison, créer des espaces d'échanges privilégiés entre les femmes pour aborder des sujets thématiques en lien avec la violence conjugale, mais également fournir un lieu d'activité favorisant la pleine conscience et autorisant une pause avec le rythme effréné des démarches.



En ce sens, cette année nous avons effectué **31** rencontres de groupe. Nous avons eu davantage de difficulté à réaliser des ateliers. La complexité de l'organisation de ces rencontres est due à plusieurs facteurs : absence d'animatrices-gardiennes pour rester avec les enfants (difficulté dans le recrutement), langues multiples parlées par les femmes et nécessitant de recourir aux services d'interprétariat pour plusieurs langues en même temps.

De plus, cette année nous avons bénéficié de **2** intervenantes jeunes supplémentaires dans le cadre du programme Emploi Été Canada. Grâce à ce soutien précieux, **16** activités ont été organisées par les EEC jeunesse avec les enfants durant l'été. Cette période fut d'un grand soutien, autant pour les familles hébergées, que pour l'équipe de travail, pour la réalisation de notre mission.

Milieu de vie

La spécificité des maisons d'hébergement en violence conjugale est le vivre ensemble, et donc, des espaces de vie communs. Grâce à ceux-ci, nous pouvons créer des liens de confiance avec les femmes et leurs enfants, pour ainsi favoriser la collectivisation de leurs réalités, la mise en commun et la valorisation de leurs connaissances et de leurs expériences. L'intervention informelle permet de briser l'isolement, de favoriser l'entraide, le partage, la solidarité et l'alliance.

Depuis le début de la pandémie de COVID, nous avons dû mettre des mesures sanitaires, qui nous ont freinées dans l'intervention informelle. Nous souhaitons remettre de l'avant notre approche auprès des familles dans le milieu de vie.





Services Externes

Les femmes victimes de violence conjugale n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande bénéficient de services dits externes. Les femmes que nous accompagnons peuvent avoir été hébergées à Multi-Femmes, et poursuivre un suivi avec nous une fois qu'elles ont emménagé dans leur nouvelle demeure. Elles peuvent également avoir été hébergées dans une autre maison d'hébergement, récemment ou non. Ces femmes bénéficient de ce que l'on appelle des services post-hébergement.

Cette année encore, les femmes ont eu besoin d'un soutien accru de notre part. Nos modes de communication ont continué à être diversifiés malgré la fin de la pandémie. Nos rencontres se sont déroulées par zoom, au téléphone ou en présentiel. Nos échanges ont également parfois eu lieu via texto, par exemple avec l'application signal, qui est complètement cryptée.

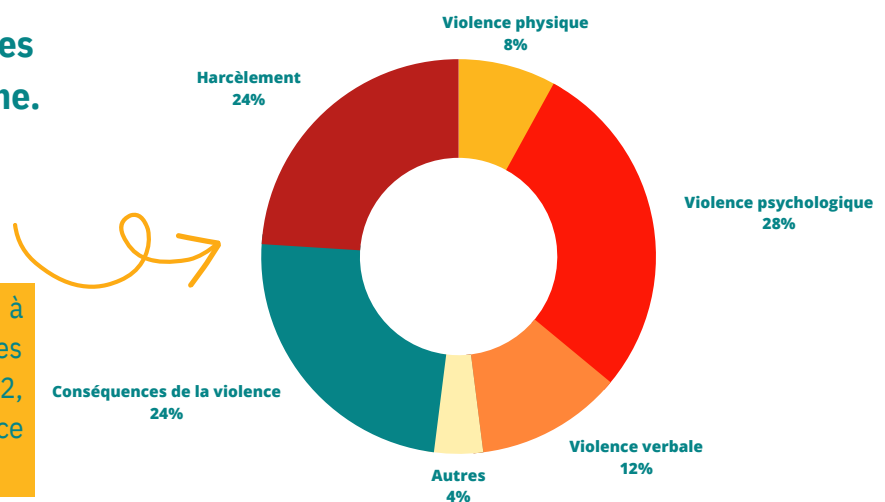
Les services externes et post-hébergement auprès des femmes

Cette année, en plus du poste déjà existant à nos services externes pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales, nous avons eu l'opportunité d'agrandir nos services grâce à un local de la ville de Montréal. Ainsi, nous avons créé un poste hybride, dont un des volets est l'intervention auprès des femmes victimes de violences conjugales aux services externes.

Cette année nous avons admis **31** femmes aux services externes pour le volet femme.

28% des femmes ayant demandé des services subissaient de la violence psychologique.

Les femmes font appel à nos services grâce à différentes sources. Si **40%** d'entre elles bénéficiaient déjà de nos services en 2021-2022, **28%** nous ont été référées par SOS Violence conjugale et **25%** par des partenaires.



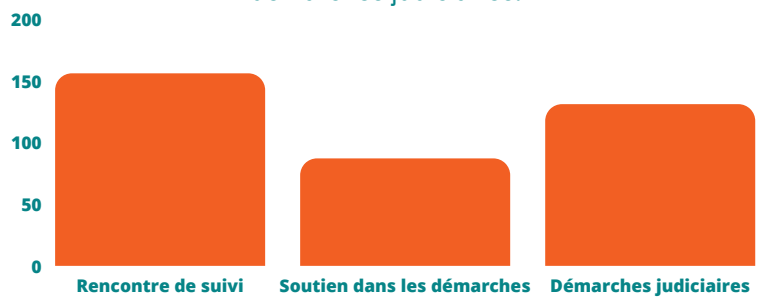
La majorité des femmes provenaient d'Amérique du Nord et **36%** d'entre elles étaient immigrantes. De plus, **68%** des femmes bénéficiaires de nos services externes consultent pour une relation passée, et donc continuent à subir de la violence post-séparation.



Nous avons accompagné cette année des femmes ayant subi de la cyberviolence. Ce type de violence est fréquent, que ce soit durant la relation ou après la séparation. Cette année, une analyste en cybersécurité nous a permis de documenter des situations de compromission, et de mieux protéger des femmes qui étaient contrôlées via leurs appareils technologiques. Nous la remercions chaleureusement!

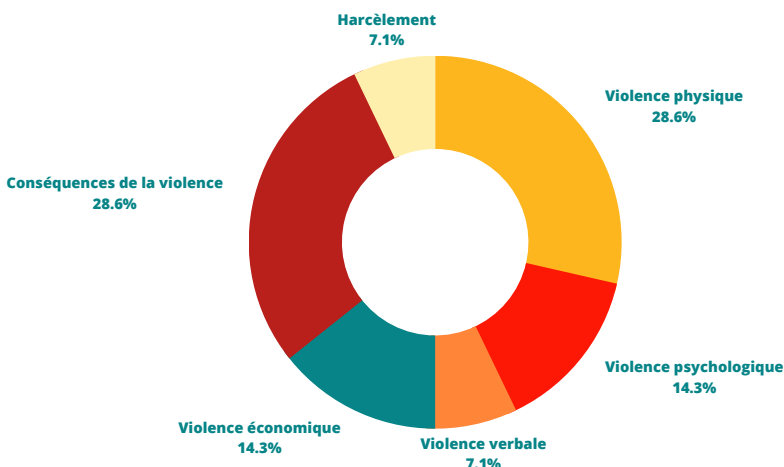
Cette année, les intervenantes auprès des femmes ont réalisé **400** rencontres individuelles et **35** accompagnements.

Plusieurs femmes doivent faire face aux démarches juridiques liées à la séparation et ces démarches peuvent durer plusieurs années. **131** rencontres ont été consacrées cette année à du soutien dans le cadre de démarches judiciaires.



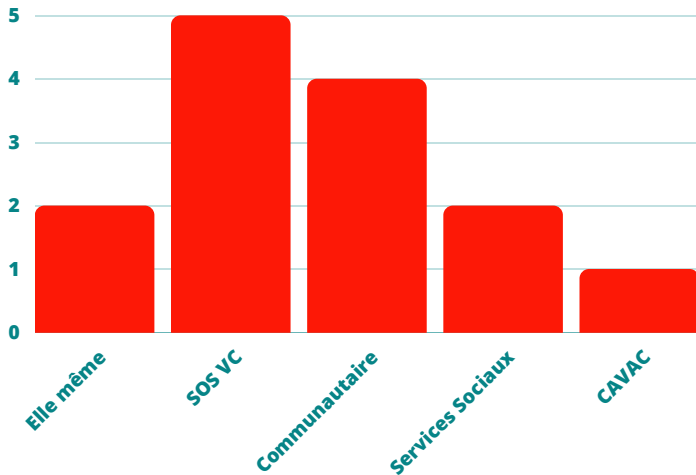
Les services externes et post-hébergement auprès des mères et des enfants

Les services externes de Multi-Femmes offrent un suivi auprès des mères et des enfants qui subissent la violence conjugale avant et/ou après la séparation ainsi que les conséquences de cette violence. Le rôle de l'intervenante mère-enfant est de soutenir les mères et les enfants afin d'agir sur les conséquences de la violence conjugale, les outiller pour la reprise du pouvoir sur leur vie et la défense de leurs droits. Nous privilégions une approche collaborative centrée sur les forces de la personne dans laquelle l'enfant et la mère sont respectés dans leur unicité et leur rythme.



L'intervenante mère-enfant a accompagné **14** mères et **4** enfants dans le cadre du suivi externe et post-hébergement.

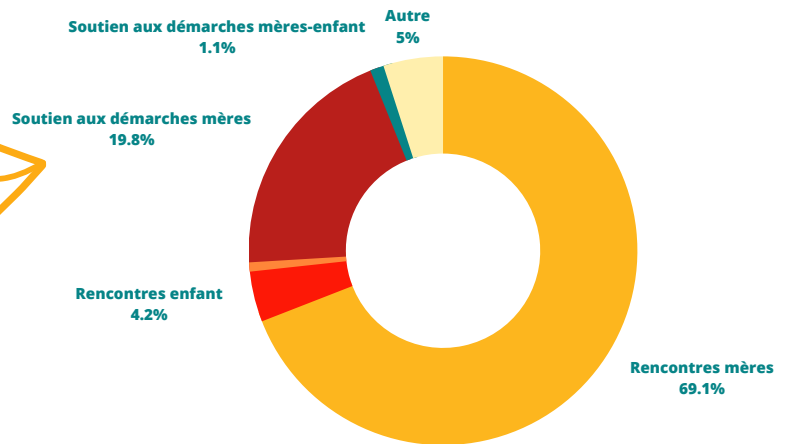
28,6% des mères ayant demandé des services subissaient de la violence physique et des conséquences de la violence.



50% des mères bénéficiaires de nos services externes nous ont consulté pour une relation passée, et donc continuent à subir de la violence post-séparation. L'un des principaux enjeux de la violence conjugale post-séparation est qu'elle s'exerce beaucoup à travers les enfants et également via les processus judiciaires. Les mères se sentent souvent très impuissantes face à ce que subissent leurs enfants et leurs moyens d'agir sont limités. Souvent, elles doivent travailler très fort pour rétablir leurs liens avec leurs enfants lorsque ceux-ci reviennent de chez leur père.

36% des demandes de suivis ont été orientées par SOS VC.
65% des mères bénéficiaires des services avaient un emploi.
50% des mères étaient issues de l'immigration.

Cette année, l'intervenante auprès des mères et des enfants a réalisé **262** rencontres individuelles ;



et **7** accompagnements, principalement avec la DPJ et le Tribunal de la Jeunesse.

Plusieurs mères ont témoigné que les services mères-enfants les ont aidées à mieux comprendre les réactions de leurs enfants et mieux se comprendre elles-mêmes, à se sentir moins seules, à prendre conscience de leurs droits en tant que mères et à les faire valoir, à prendre de l'assurance dans leur rôle parental. Avec l'aide de leurs avocats(es) et de l'intervenante mère-enfant, certaines mères ont obtenu gain de cause. Par exemple, la garde de leurs enfants, un consentement final satisfaisant concernant la garde d'enfant ou une reconnaissance de leurs capacités parentales.



Prévention et Sensibilisation

Multi-Femmes travaille à sensibiliser la communauté dans différents milieux afin de faire reconnaître l'analyse sociale de la violence conjugale, et prévenir des dynamiques de violence conjugale. Pour l'année 2022-2023, l'équipe s'est agrandie dans ce volet-ci, ce qui nous a permis d'élargir nos champs d'actions.

Pour l'année 2022-2023, l'équipe de Multi-Femmes a réalisé **15** ateliers de prévention et de sensibilisation regroupant **303** participants. Ces ateliers ont été réalisés autant auprès d'adultes dans des organismes cibles, qu'auprès des plus jeunes. Ainsi, **2** de nos intervenantes ont eu la chance de participer au Congrès Jeunesse d'Amnistie Internationale Canada Francophone, portant sur les droits des femmes, et ont ainsi pu aborder la violence conjugale avec **105** adolescents d'écoles secondaires d'un peu partout au Québec. Nous avons également donné **634** dépliants. De plus, nous avons réalisé une entrevue pour un podcast sur la violence conjugale réalisé par une étudiante de secondaire 5.

Actions, mobilisations et défense collective des droits

Cette année, nous avons réalisé **13** actions de mobilisations :

- Plusieurs mobilisations en lien avec l'accès au logement ;
- Manifestation pour l'environnement ;
- Témoignage pour le journal NOOVO sur l'utilisation abusive du concept d'aliénation parentale par les ex conjoints violents ;
- Plusieurs mobilisations en faveur de la lutte pour les droits des personnes réfugiées.



A horizontal banner featuring silhouettes of diverse people in profile, facing right. The silhouettes are filled with various colors: olive green, reddish-brown, brown, dark brown, red, and light green. The background is a solid yellow color.

NOS PROJETS



Adaptation des services aux femmes marginalisées

Pour une année supplémentaire, nous avons pu bénéficier d'une subvention dédiée aux femmes marginalisées, à travers la Mesure 16. Cet argent a permis, entre autres, l'embauche de Clotilde.M en tant que responsable du développement des services aux femmes marginalisées.

Comme nous avons pu le voir précédemment, l'un des défi de Multi-Femmes cette année a été l'accompagnement des femmes immigrantes victimes de violence conjugale. Dans la dernière année, tout particulièrement, nous avons accueilli et accompagné plusieurs femmes immigrantes allophones ayant un statut d'immigration temporaire, précaire et souvent en demande d'asile.

À travers l'accompagnement de ces femmes dans leur processus migratoire, nous avons constaté un trou de service concernant les demandes d'asile avant que celles-ci soient déposées. Pour pallier ce trou de service, la responsable du projet a apporté un soutien à l'équipe d'intervention en aidant les femmes à remplir leurs formulaires.

Par ailleurs et au-delà du processus d'immigration, qui est très long, complexe, et semé d'embûches, les femmes immigrantes victimes de violence conjugale font face à différents obstacles dans leur recherche d'aide et d'accès aux services, le système québécois étant complexe : méconnaissance et crainte du système, des institutions québécoises, du système judiciaire et d'immigration, méconnaissance de leurs droits fondamentaux qui peuvent avoir des conséquences sur leur situation, barrières liées la langue.

De plus, les femmes immigrantes victimes de violence conjugale vivent des difficultés spécifiques dues à leur parcours migratoire : pertes et deuils par rapport à leur famille, leur pays d'origine, leur statut social, incertitude quant à l'avenir, difficulté d'adaptation, plus de réseau et difficulté à créer de nouvelles relations sociales, pour ne nommer que ceux-ci. Tous ces facteurs sont pris en compte dans nos interventions auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale et de leurs enfants. Les enjeux culturels, les perceptions traditionnelles du mariage et de la famille, les rôles culturels et sociaux de la femme sont abordés lorsque nous travaillons la violence conjugale. La violence conjugale ne peut donc être appréhendée en vase clos sans prendre en compte ces facteurs connexes.

En ce sens, nous avons décidé de permettre aux travailleuses, qui le souhaitent, de perfectionner des langues nécessaires à l'accueil des femmes à la maison d'hébergement et pour les soutenir tout le long de leurs séjours. Ainsi **11** travailleuses ont bénéficié de cours de langues : espagnol, anglais ou arabe.



En parallèle, Multi-Femmes s'est lancée dans une réflexion sur le féminisme au sein de l'organisme. Nous nous sommes attardées sur le féminisme intersectionnel comme approche et cadre d'analyse permettant de considérer l'entière et la multiplicité des expériences vécues par les femmes, qui ont des parcours de vie divers, et qui ne font pas face aux mêmes oppressions. En ce sens, nous nous sommes questionnées sur l'application de l'intervention féministe auprès des femmes et des enfants, et comment l'adapter aux différentes réalités des femmes et des enfants hébergés qui font en sorte qu'ils ont des besoins différents et spécifiques.

Enfin, et dans la continuité du travail commencé l'année passée concernant l'inclusion de la communauté LGBTQ+, et notamment l'accueil des femmes trans victimes de violences conjugales au sein de la Maison d'hébergement, Clotilde.M a développé divers outils afin d'intégrer la communauté LGBTQ+ de façon inclusive et de l'accompagner. En ce sens, un bottin exhaustif des ressources des organismes montréalais LGBTQ+ a été créé afin de pouvoir référer les personnes issues de la communauté LGBTQ+ vers les ressources appropriées, et du matériel de sensibilisation a aussi été acheté auprès d'Interligne afin de continuer d'être un milieu de travail allié.

Ce projet a également permis de développer ou d'améliorer des outils auprès des femmes marginalisées, ainsi que de répondre aux besoins de l'équipe :

- En organisant diverses formations pour l'équipe : formation en immigration, sur la violence conjugale et la toxicomanie, sur les troubles de la personnalité ;
- En créant des balises pour l'octroi du Fond Fabiola – un fond d'urgence et de dépannage destiné aux femmes qui se trouvent en situation de précarité ou qui n'ont pas accès à certaines aides, afin de les aider pour certaines démarches ;
- Un calendrier militant a été mis en place afin de poursuivre la démarche pour être un milieu de travail allié, de partager l'historique des journées en faveur des différentes causes et populations marginalisées, ainsi que des ressources ou des actions auxquelles participer.

Dans le cadre du volet de concertation auprès des acteurs du milieu, la responsable du projet a continué de participer à la communauté de pratique de la TGFM sur la santé des femmes, pauvreté et discrimination qui portait cette année sur l'intersectionnalité.

Plusieurs formations, ateliers et webinaires ont été suivis afin d'accompagner les intervenantes, d'intégrer les connaissances, et de se doter d'outils à l'interne. Ils portaient, entre autres, sur les domaines suivants :

- La diversité sexuelle et de genre ;
- Les statuts d'immigration et l'accès aux services ;
- L'accompagnement des femmes immigrantes victimes de violence conjugale.

Les ateliers et formations en lien avec l'immigration ont permis de répondre à certains questionnements de l'équipe, de développer une expertise au niveau de l'octroi des différents statuts d'immigration et de l'accès aux services, et de créer des outils d'intervention spécifiques dont un bottin des ressources et un bottin des lois et politiques en matière d'immigration.

La responsable du projet a aussi eu l'opportunité de participer au premier colloque du Cari Saint-Laurent qui portait sur les pistes porteuses pour la gestion de la complexité en intervention auprès des personnes et familles immigrantes.



Dans la prochaine année, Multi-Femmes poursuivra sa réflexion autour de la pérennisation des pratiques au sein de la maison, de l'actualisation des connaissances et des outils adaptés aux besoins des femmes marginalisées. En ce sens, les outils développés pour les femmes immigrantes dans le cadre du projet en 2019 seront mis à jour et bonifiés afin d'accompagner les femmes immigrantes qui ont de plus en plus des statuts d'immigration complexes et précaires. Ensuite, le travail se poursuivra avec la création d'un bottin d'outils et de ressources par thématique répertoriant chaque sphère d'oppression et de fiches vulgarisatrices sur le processus judiciaire. Le développement d'un programme de marrainage pour accompagner les femmes dans leur langue maternelle est également au cœur des priorités. Enfin, l'inclusion des femmes ayant un handicap autre que le handicap physique, les jeunes femmes et les femmes âgées sera également dans la liste des priorités.

Multi-Femmes peut se féliciter d'être une maison d'hébergement de plus en plus inclusive, ayant à cœur l'accueil et le bien-être des femmes à profils multiples et souvent marginalisées.





Projet développement des services externes et sensibilisation

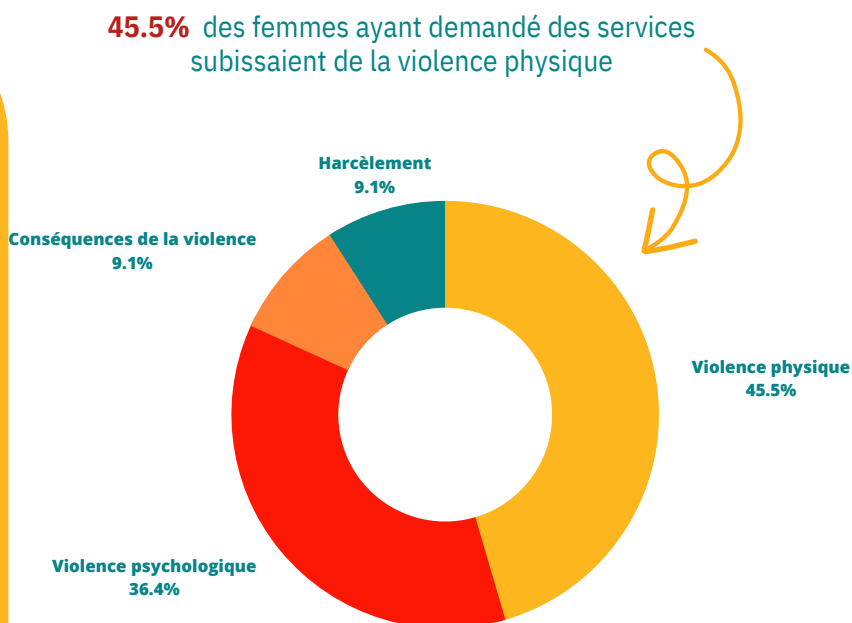
Au cours de l'année 2022, notre organisme a été choisi par l'Arrondissement du PMR pour bénéficier d'un local gratuit pendant 3 années consécutives, à partir du 1er juillet 2022. Grâce à ce partenariat, nous avons créé un nouveau poste au sein de l'équipe de Multi Femmes : Intervenante auprès des femmes - volets externe et sensibilisation. Ainsi, l'objectif est double : **permettre de répondre à la demande des femmes victimes de violences conjugales aux services externes et réaliser des ateliers de sensibilisation auprès de la population et des partenaires du territoire.**

L'intervenante qui a débuté ce projet en juillet 2022, Iris HDP, a quitté ce poste début janvier 2023 pour de nouveaux projets. Aussi, elle a été remplacée par Sophie G assez rapidement, mais il y a donc eu une transition dans l'année qui a freiné l'avancement du projet.

Les services externes auprès des femmes

L'acquisition de ce local a permis de soutenir des femmes victimes de violence conjugale provenant de milieux socioéconomiques variés, afin de les accompagner tant au niveau de leur vécu que dans leurs démarches sociales, judiciaires, criminelles et civiles.

Au cours de la dernière année, 11 femmes victimes de violence conjugale ont pu bénéficier d'un suivi dans le cadre de ce projet.





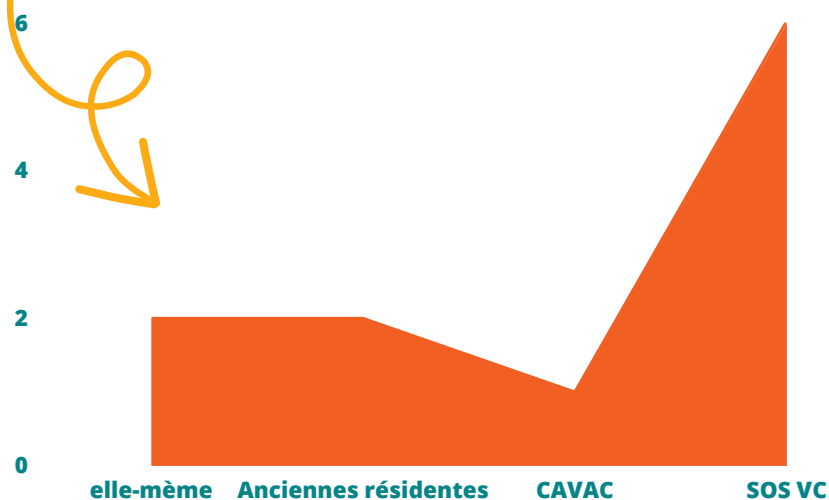
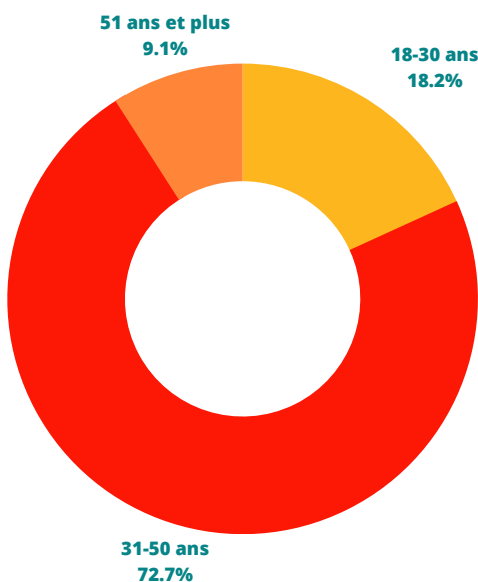
54.5% des demandes de suivis ont été orientées par SOS Violence Conjugale.

72.7% des femmes étaient issues de l'immigration.

54.5% des femmes étaient encore en relation avec leur partenaire violent lors de la demande des services.

72.7% des femmes avaient entre 31 et 50 ans.

Cette année, l'intervenante a réalisé 47 rencontres individuelles avec les femmes bénéficiant de ses services.



Sensibilisation et prévention

Lors de son entrée en poste, notre intervenante a procédé à la création du matériel de sensibilisation, et a contacté plusieurs équipes de travail afin d'offrir ses services, provenant autant d'organismes communautaires que du réseau public de la santé. En quelques mois, cela nous a permis d'établir **21** partenariats durables avec des ressources variées, et d'animer **13** ateliers auprès de professionnel.les et des personnes bénéficiant de leurs services afin de rejoindre **198** personnes.

Ces ateliers, de durées variables, portaient sur les mythes et réalités en violence conjugale, et couvraient tous les concepts de base en violence conjugale : les types de violence conjugale, le cycle de la violence conjugale, le contrôle coercitif, la violence post-séparation, la différence entre la violence conjugale et le conflit, les mythes et réalités associés à la violence conjugale, les droits des victimes, les ressources disponibles.

Par ailleurs, nous avons distribué **519** dépliants sur le territoire.



Ces activités nous ont permis de rejoindre des publics variés, de milieux et de tranches d'âge multiples. Notre intervenante s'est notamment déplacée dans une résidence pour personnes âgées, dans des ressources en réinsertion sociale, et auprès d'infirmières travaillant en CLSC.

La pandémie étant toutefois toujours d'actualité, nous avons constaté une certaine difficulté à rejoindre les gens, surtout en présentiel, car de nombreux services ont dû changer leurs modalités et ont plus de mal à mobiliser leurs usagères et usagers lors d'activités. Nous avons donc fait preuve d'une grande capacité d'adaptation afin de rendre possibles ces ateliers.

Plan d'action du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024

Pour ce qui est de la période débutant le 1er juillet 2023, nous désirons **poursuivre notre premier volet d'accompagner et d'accueillir dans notre local les femmes victimes de violence conjugale**, afin de les accompagner dans leur vécu, dans la défense de leurs droits et de les aider à assurer leur sécurité, et celles de leurs enfants au besoin.

Nous souhaitons poursuivre notre deuxième volet et **ainsi assurer de la sensibilisation et de la prévention sur le territoire de façon massive au sujet de la violence conjugale, et de ses conséquences**.

Nous avons ainsi l'objectif de rejoindre plus de partenaires sur le territoire, notamment le SPVM afin d'optimiser la collaboration entre notre organisme et les différents acteurs du SPVM. En ce sens, nous avons déjà pris un premier contact avec l'agente sociocommunautaire du poste de police en question. L'idée serait d'une part de faire de la sensibilisation auprès de leur personnel, mais aussi de faire des ateliers de sensibilisation, dans différents lieux du territoire conjointement : écoles, centres communautaires... L'objectif étant d'atteindre un large spectre de la population.

De plus, Sophie G va aussi bénéficier d'une **formation à l'automne afin d'être formée en Milieux Alliés contre la Violence Conjugale**, afin qu'elle puisse en faire bénéficier les employeurs du territoire, qui souhaiteraient avoir des ateliers en ce sens là.

Nous désirons aussi **maintenir nos partenariats déjà existants afin qu'ils soient durables dans le temps**. Nous prévoyons donc retourner offrir des ateliers de sensibilisation périodiquement selon les besoins de chaque organisme, mais aussi de façon plus récurrente.

Nous profitons ici de cet espace privilégié pour remercier chaleureusement l'arrondissement du PMR, qui nous a permis de saisir l'opportunité de développer davantage nos services et donc de réaliser notre mission de façon plus large.

A horizontal banner featuring a series of colorful silhouettes of people's heads and shoulders in profile, facing right. The silhouettes are in various colors including olive green, reddish-brown, brown, dark grey, red, and light green. The background is a solid light yellow. The text 'NOS AUTRES RÉALISATIONS' is overlaid in the center-right of the banner.

NOS AUTRES RÉALISATIONS



Poursuite de la révision de la Politique des Conditions de Travail

- Modification de la politique des conditions de travail concernant la santé et la sécurité au travail et d'évaluation des risques ;
- Rehaussement des salaires ;
- Modification du processus de départ à la retraite.

Activité Communautaire : fête de Noël

Nous avons repris la fête de Noël. Elle a eu lieu le 18 décembre 2022. Nous y avons invité des familles hébergées, ex-hébergées et des familles bénéficiant d'un suivi à l'externe. **19** femmes et **21** enfants ont bénéficié de cette activité.

Location d'espace supplémentaire

Suite à la création de plusieurs postes supplémentaires ces dernières années, nous manquons d'espace dans la maison d'hébergement. C'est pourquoi nous avons loué un local afin d'avoir davantage d'espace pour travailler dans de bonnes conditions.

Procédure de plaintes : LAPVIC

Nous nous sommes dotées d'une procédure pour le processus de plainte à la suite d'insatisfaction de services rendus.

Ressources Humaines

- Nous avons créé un poste permanent à temps plein d'intervenante responsable de l'organisation matérielle. Ce poste est essentiel pour une saine gestion des lieux et de la bâtisse ;
- **14** formations ont été données cette année aux travailleuses (voir annexes) en plus des différents webinaires et colloques auxquels nous avons participé.

Adoption d'un nouveau Code d'Éthique

Multi-Femmes était doté d'un code de déontologie depuis des années. Cependant, celui-ci ne nous satisfaisait plus, nous avons donc travaillé et adopté une nouvelle version, appelée Code d'Éthique, qui est beaucoup plus inclusive.

Politique d'évaluation annuelle des travailleuses

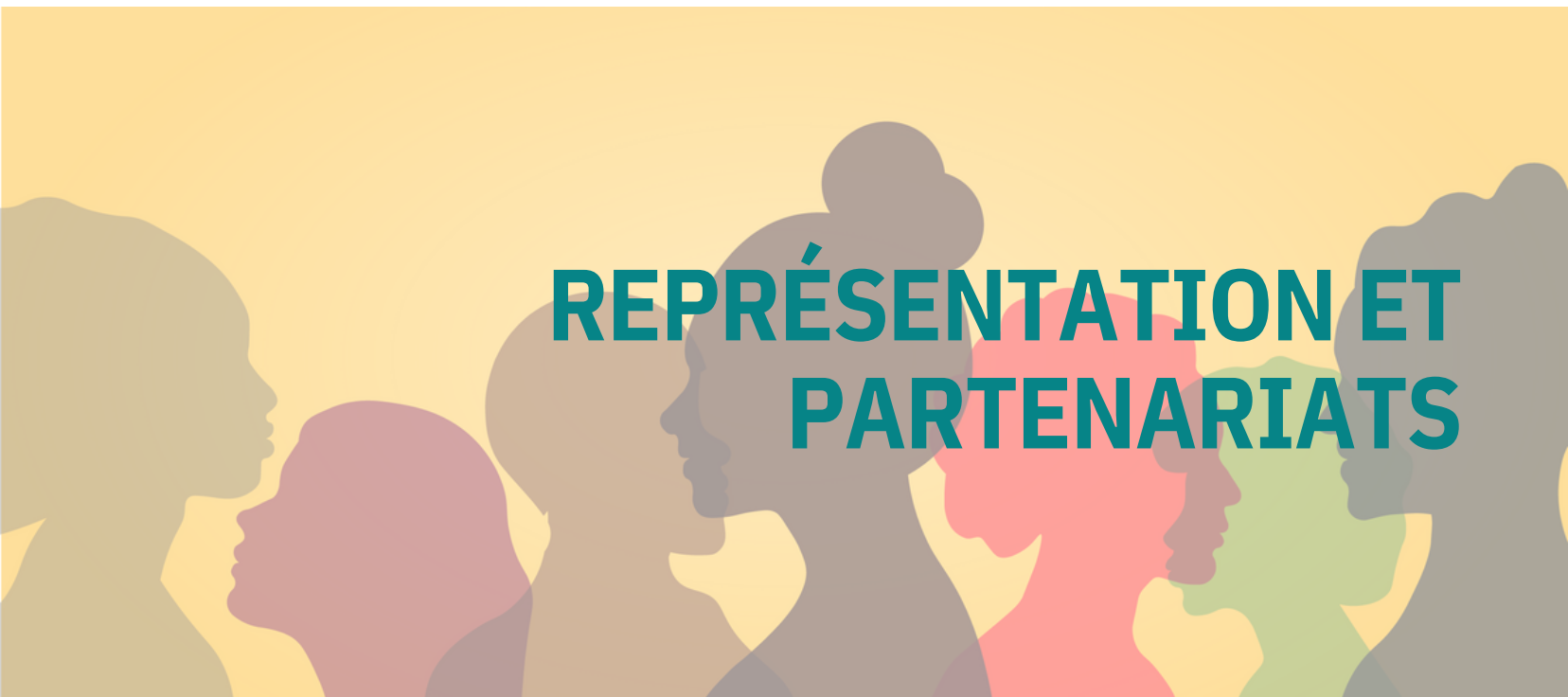
Cette année nous avons finalement pu créer une politique d'évaluation biennale des employées en poste. C'est une grande fierté pour nous car cela fait des années que nous souhaitons en mettre une en place.

Rénovations - Entretien à Multi-Femmes

- L'escalier de secours a été renforcé ;
- Embauche d'une compagnie d'entretien ménager pour assurer l'entretien régulier une fois par mois ;
- Achats de jeux et matériels éducatifs pour les enfants ;
- Changements de meubles dans les chambres : lits, commodes ;
- Peinture de plusieurs pièces dans la maison ;
- Travaux de plomberie et de réfection suite à des fuites ;
- Gestion des parasites : souris, coquerelles ;
- Beaucoup d'énergie investie en vue de travaux majeurs à Multi-Femmes, dont nous espérons la réalisation en 2023-2024.

Finances

Élaboration d'un Plan Stratégique pour l'amélioration de notre recherche philanthropique.

A horizontal band featuring silhouettes of diverse people in various colors (olive, purple, brown, grey, red, green) against a yellow background. The silhouettes are arranged in a row, facing right, with some overlapping. The text 'REPRÉSENTATION ET PARTENARIATS' is centered over this band.

REPRÉSENTATION ET PARTENARIATS



Membership

Multi-Femmes est membre de différents regroupements ou tables de concertation :

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ;
- Table des Groupes de Femmes de Montréal ;
- Action Travail Femmes ;
- La Table de concertation en violence conjugale de Montréal ;
- Centre des Services Communautaire du Monastère ;
- Le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal ;
- Le Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain ;
- L'Association Québécoise Plaidoyer-Victimes ;
- Commerce solidaire ;
- Le Centre de Documentation sur l'Éducation des Adultes et de la Condition Féminine ;
- Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal ;
- La CDC du Plateau Mont-Royal ;
- Arrondissement.com ;
- Garde Manger pour tous ;
- Femmes averties ;
- Table de Concertation des organismes au service des personnes Réfugiées et Immigrantes ;
- Hébergement Femmes Canada.

Concertation

Multi-Femmes pense que c'est grâce au travail de concertation que nous pourrions permettre des changements dans la société afin d'enrayer la violence conjugale. Aussi, pour cela, nous sommes engagées dans différents espaces de concertations, et faisons partie de regroupements. Au total, nous avons participé à **42** rencontres :

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ;
- Le Regroupement des maisons de l'île ;
- Cellule de crise Zone rouge de Montreal (COVID) ;
- Table des Groupes de Femmes de Montréal ;
- La Table de concertation Autour des familles Grand Plateau ;
- La Table de concertation en violence conjugale de Montréal (à noter que la coordonnatrice de Multi-Femmes y est membre du CA en tant qu'organisme membre) ;
- Rencontres de concertations avec des instances gouvernementales ;
- Le Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal ;
- Table de Concertation des organismes au service des personnes Réfugiées et Immigrantes ;
- Table des Groupes de Femmes de Montréal.

Cellule d'Action Concertée en Violence Conjugale

Suite à la mise en place de la Cellule d'Action Concertée en Violence Conjugale, par la Table de Concertation en Violence Conjugale de Montréal en février 2022, Multi-Femmes a choisi d'intégrer l'entente de collaboration pour prévenir les homicides. Cette entente de collaboration vise une intervention rapide et concertée dans les situations à haut risque d'homicide conjugal ou intrafamilial accompagné ou non de suicide dans un contexte de violence conjugale. Lorsqu'une telle situation est identifiée, les partenaires se mobilisent afin d'agir rapidement et efficacement pour assurer la sécurité des personnes concernées. La coordonnatrice est répondante pour la CAC VC, et **2** membres de l'équipe sont substitués. De plus, plusieurs travailleuses ont bénéficié de la formation d'une journée.



Nous tenons à remercier tous nos partenaires et nos donateurs pour leur **Généreux Soutien**

Multi-Femmes est entourée de précieux partenaires sur lesquels nous pouvons compter d'année en année. C'est grâce à eux que nous pouvons réaliser notre mission auprès des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants. Notre organisme est financé par le biais de subventions provenant de différents paliers gouvernementaux. Multi-Femmes peut aussi s'appuyer sur plusieurs autres partenaires et donateurs que nous tenons grandement à remercier :

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de Montréal (PSOC)
Secrétariat à la condition féminine (SCF)
Service Canada (EEC)
Montréal Toy's Tea
Opération Père Noël
Opération Boîte à chaussures
Fondation Fémina
Carolyn's toy drive
Sœurs franciscaines missionnaires de l'Immaculée-
Conception
Moisson Montréal : Entre le 1er avril 2022 et le 31 mars
2023, nous avons récolté **2125** kilogrammes de
nourriture, représentant une valeur monétaire de
14687,73\$
Solutions MC
IKEA
Arrondissement du Plateau Mont-Royal
Caisse d'Économie Solidaire Desjardins
Diane Albert
Députée provinciale de Mercier, Mme Ruba Ghazal
Firme d'avocat Therrien, Couture, Jolicoeur
ENERGIR
UNIFOR
La Pirouette
La Petite Maison de la Miséricorde

Le Foyer du Bonheur
L'Hirondelle
Le Centre Communautaire des Services du Monastère
SPVM
CAVAC
Côté cour
SOS Violence Conjugale
L'Office Municipal d'Habitation de Montréal
Steven Guilbeault, Député Fédéral
FRAPRU
La Santé Publique (COVID)
Le Groupe de Ressources Techniques d'Atelier Habitation
Juripop
Rebâtir
La maison des femmes immigrantes de Québec
Keleny
La banque des interprètes de Montréal
La garderie la bonne étoile

Nous tenons également à souligner l'importante contribution de nos donateurs individuels dont le soutien indéfectible fait la différence dans la vie de centaines de femmes et d'enfants chaque année.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

energir le nouveau Gaz Métro

 Unifor Social Justice Fund | Unifor Fonds de justice sociale

TCJ⁷ Therrien Couture Jolicoeur



Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
Québec 



 MOISSON MONTREAL

Secrétariat à la condition féminine
Québec 

 Fondation *Femina*

Service **Canada**

A horizontal banner featuring silhouettes of diverse people in various colors (olive, purple, brown, grey, red, green) against a yellow background. The silhouettes are shown in profile, facing right.

PROJECTIONS POUR 2023-2024



Plan d'Action 2023-2024

Cette année nous comptant réaliser les objectifs suivants :

Continuer à

- Fournir de l'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants ;
- Fournir gratuitement du soutien et de l'intervention aux femmes hébergées, aux femmes victimes de violence conjugale de la communauté n'ayant pas besoin d'hébergement au moment de leur demande ainsi qu'aux anciennes hébergées, selon une approche féministe ;
- Accompagner les femmes, individuellement, dans leurs démarches ;
- Permettre aux femmes de briser leur isolement ;
- Fournir du soutien aux mères et à leurs enfants ;
- Fournir de l'information, de l'intervention en situation de crise et du soutien aux femmes victimes de violence conjugale, à leurs ami-e-s et membres de la famille ainsi qu'aux professionnel-le-s de la communauté ;
- Éduquer et sensibiliser le public sur l'enjeu de la violence conjugale, faire la promotion de Multi-Femmes et ses services dans la communauté en vue d'augmenter sa visibilité ;
- Développer et maintenir des liens et des partenariats avec des institutions et des groupes féministes et communautaires et participer aux actions sur les enjeux en lien avec la défense des droits des femmes victimes de violence conjugale (sur les enjeux de violence, pauvreté, logement, etc.).

Développer

- Consolider les services existants auprès des femmes marginalisées et de leurs enfants ;
- Accroître les activités de sensibilisation et de prévention sur la problématique de la violence conjugale, auprès des femmes, des jeunes et de la population en général ;
- Projet de travaux pour améliorer la bâtisse ;
- Adapter nos procédures aux changements de lois 15 et 25 ;
- Travailler sur les impacts du COVID en période de post-pandémie ;
- Soutenir la cause de la défense de droit pour l'accès au logement ;
- Aboutir notre Politique de Bénévolat.



multi-femmes inc.
pour les femmes victimes de
violence conjugale

TÉLÉPHONE : 514-523-1095

[www.http://multifemmes.com/](http://multifemmes.com/)



A horizontal band of a yellow-to-orange gradient background. Overlaid on this are several stylized silhouettes of people's heads and shoulders in profile, facing right. The silhouettes are in various colors: olive green, reddish-brown, brown, dark brown, red, and light green. The text 'LES ANNEXES' is centered over the silhouettes in a bold, teal font.

LES ANNEXES



Annexe 1 : les comités

Multi-Femmes est doté de comités qui favorisent la consultation, la participation et l'implication au sein de la co-gestion. Nous avons deux types de comités : les permanents et les comités de travail de l'équipe. Ces espaces permettent à toutes les travailleuses de se sentir impliquées et actives dans les processus décisionnels.

Les comités permanents

Les comités permanents sont des instances de démocratie consultative. Ils ont un pouvoir de recommandations et doivent rendre des comptes au conseil d'administration et à l'équipe. La composition et les mandats des comités permanents sont entérinés par le conseil d'administration ou l'assemblée générale annuelle. Ils sont mis sur pied pour renseigner le CA et l'aider dans son travail.

- **Le comité embauche** : Le mandat du comité embauche est de procéder à l'embauche des nouvelles employées et de voir à la mise à jour des outils de sélection. Il est coordonné par la coordonnatrice, mandaté par le conseil d'administration et prend les décisions quant à l'embauche. Il est composé en tout temps de la coordonnatrice, d'une membre du conseil d'administration et d'une membre de l'équipe. Les personnes présentes lors des comités changent selon les postes affichés. Cette année, le comité a été sollicité à **45** reprises.
- **Le comité conditions de travail** : Le mandat du comité des conditions de travail est de surveiller l'application de la Politique des conditions de travail et ses annexes, ainsi que toutes les lois et tous les règlements régissant les relations du travail. Il est composé de la coordonnatrice, une membre du conseil d'administration (non-membre de l'équipe de travail), de trois membres de l'équipe (nommés par l'équipe) et une travailleuse remplaçante au besoin. Cette année **8** rencontres ont eu lieu.
- **Le comité bénévoles** : Il est composé actuellement de trois membres de l'équipe. Nous sommes en cours de rédaction d'une politique de bénévolat, ainsi le mandat actuellement est de travailler à l'élaboration de cette politique. Une fois qu'elle sera aboutie, le mandat du comité permanent sera défini. Cette année, **5** rencontres ont eu lieu.
- **Le comité des ressources humaines** : Le comité des ressources humaines est un sous-comité du conseil d'administration, relevant directement de cette instance. Il a comme mandat d'appuyer la coordonnatrice dans l'exercice de ses fonctions en lien avec les mesures disciplinaires, les redressements, les sanctions, le congédiement, etc. Il est composé de la coordonnatrice et d'une membre du conseil d'administration non-membre de l'équipe de travail. Cette année, le comité a été sollicité à **3** reprises.
- **Le comité finances** : Le comité finances a le mandat de travailler sur l'autofinancement, de contribuer aux réflexions sur l'état général des finances de Multi-Femmes et d'appuyer le travail concernant les prévisions budgétaires et les demandes de financement. Le comité est composé de la coordonnatrice, l'adjointe administrative, la trésorière et une membre de l'équipe de travail. Cette année le comité s'est rencontré à **11** reprises.



Les comités de travail de l'équipe

L'équipe peut mettre sur pied des comités pour faciliter son travail, par exemple un comité de statistiques ou des comités ponctuels lors de la mise à jour du Guide de fonctionnement de Multi-Femmes, etc. La composition et les mandats des comités de travail sont décidés par l'équipe. Ils ont un pouvoir de recommandation et doivent rendre des comptes à l'équipe.

- **Le comité de suivi de la co-gestion** : Le mandat du comité est d'aborder certains sujets déterminés par l'équipe de travail et le conseil d'administration, et de faire des recommandations afin de veiller à la réalisation de notre modèle de gestion. Le comité est composé de la coordonnatrice, de deux membres de l'équipe de travail et de deux membres du conseil d'administration. Cette année, le comité a été sollicité à **6** reprises.
- **Le comité espace** : Le mandat du comité est de travailler sur les projets de travaux et d'agrandissement de Multi-Femmes, de faire des propositions à l'équipe et au conseil d'administration, et d'en assurer le suivi. Le comité est composé de la coordonnatrice, l'adjointe administrative et d'une membre de l'équipe de travail. Cette année **34** rencontres ont eu lieu.
- **Le comité COVID** : Le mandat avait pour objectif de faire des propositions à l'équipe et au conseil d'administration en lien avec le contexte de pandémie, et d'assurer certaines tâches en lien avec la COVID. Le comité est composé de la coordonnatrice et d'une membre de l'équipe de travail. Cette année, **3** rencontres ont eu lieu.
- **Le comité vie sociale** : Le mandat du comité est de veiller à la réalisation des différents évènements concernant l'équipe. Le comité est composé de trois membres de l'équipe de travail. Cette année, le comité a été sollicité à **12** reprises.
- **Le comité statistiques** : Le mandat de ce comité est de veiller à la réalisation des statistiques de Multi-Femmes, faire des propositions pour optimiser nos façons de faire et compiler la version finale pour la fin de l'année financière. Le comité est composé de trois membres de l'équipe. Cette année le comité s'est rencontré à **15** reprises, ce qui représente un total de **115h**.
- **Le comité horaire** : Le mandat est de veiller à organiser l'horaire en fonction des congés, vacances, formations, réunions..., et prévoir les besoins en remplacement en vue d'une bonne gestion des ressources humaines. Le comité est composé de la coordonnatrice et de deux membres de l'équipe. Le comité s'est rencontré à **15** reprises.
- **Le comité services externes** : Le mandat du comité est de veiller à optimiser le fonctionnement des services externes, et faire des propositions au besoin à l'équipe. Le comité est composé des membres de l'équipe de travail des services externes. Il y a eu **5** rencontres cette année.
- **Le comité jeunesse** : Le mandat du comité est d'aborder certains sujets en lien avec l'intervention auprès des mères et des enfants, que ce soit en lien avec l'intervention, les outils, les partenariats ou autres. Le comité est composé des employées ayant un poste auprès des mères et des enfants. Il y a eu **4** rencontres cette année.



- **Le comité organisation évènements familiaux :** Le mandat du comité est de veiller à l'organisation des différents évènements familiaux de Multi-Femmes. Le comité est composé de cinq membres de l'équipe de travail. Il y a eu **7** rencontres, ce qui représente **42h**.
- **Le comité de santé et de sécurité :** Le comité a pour fonction de participer à l'identification et à l'analyse des risques pour la santé et la sécurité des travailleuses ; faire des recommandations à l'employeur ; contribue à favoriser des aménagements physiques et des installations sécuritaires dans les locaux et sur le terrain de Multi-Femmes ; s'assure de la qualité du milieu de travail, des milieux de stages, notamment quant aux facteurs de risques et à la présence de danger ; voit à l'élaboration de procédures sécuritaires et spécifiques à l'hébergement et au milieu de vie. Le comité est composé de la coordonnatrice, d'une membre de l'équipe de travail et d'une membre du conseil d'administration. Il y a eu **1** rencontre.



Annexe 2 : les ressources humaines

Recrutement

Multi-Femmes vit depuis quelques années des difficultés quand au recrutement. Cette année n'a pas fait exception. Lorsque nous avons eu des départs et avons dû recruter, cela n'a pas été simple. Néanmoins, nous sommes reconnaissantes d'avoir pu combler tous nos postes dans des délais raisonnables lorsqu'il y avait des besoins. Tout comme nous avons pu trouver des travailleuses sur appel de façon régulière, afin de combler nos besoins pour la réalisation de notre mission auprès des femmes victimes de violence conjugale, et de leurs enfants. C'est pourquoi le comité embauche s'est réunie autant de fois cette année, car chaque affichage de poste nécessite du temps dans la réalisation du processus d'embauche. Voici un bref aperçu des différents postes que nous avons eu à combler cette année :

- Poste d'intervenante de fin de semaine (vendredi au dimanche et samedi au lundi) : **6** fois des affichages de contrat à durée déterminée, indéterminée ou permanent ;
- Poste de responsable du développement des femmes marginalisées : **2** fois des affichages de contrat à durée déterminée ;
- Poste d'intervenante de nuit : **4** fois des affichages de contrat à durée déterminée ou permanent ;
- Poste d'intervenante responsable de l'organisation matérielle : **2** fois des affichages de contrat à durée déterminée et permanent ;
- Postes EEC (auprès des femmes et jeunesse) : **3** fois des affichages de contrat à durée déterminée ;
- Poste d'intervenante auprès des femmes - volet externe et sensibilisation : **2** fois des affichages de contrat à durée déterminée ;
- Poste d'intervenante auprès des mères et des enfants : **1** affichage de contrat permanent ;
- Poste d'adjointe administrative : **1** affichage de contrat permanent ;
- Poste d'intervenante auprès des femmes : **1** affichage de contrat à durée déterminée ;
- Poste d'intervenante sur appel : **4** affichages de contrat sur appel.

Soutien aux employées

Multi-Femmes a à cœur de prendre soin de ses employées, c'est pourquoi **1** fois par mois, l'équipe de travail se réunie en supervision d'une demi-journée, avec une professionnelle de l'extérieur de l'organisme : Mme Rolande Clément. Cela est bénéfique pour le ressourcement de l'ensemble de l'équipe, mais aussi pour prendre le temps nécessaire d'analyser certaines situations permettant de prévenir le traumatisme vicariant et la fatigue de compassion. Nous offrons des supervisions individuelles également au besoin.



Formations et perfectionnement

Pour Multi-Femmes, il est important de favoriser la formation et le perfectionnement des employées afin d'être le mieux outillé possible pour la réalisation de notre mission. Cette année, la diversité des situations des femmes hébergées nous a permis de renforcer et développer nos compétences, connaître les organismes pouvant offrir du soutien et créer des liens avec ceux-ci, et unir nos voix pour dénoncer des situations complexes.

Cette année a été une grande année en termes de formations et perfectionnement pour l'équipe de travail, au total nous avons participé à **23** formations, ce qui représente **48** journées soit **408h** dans l'année :

- Formation Full Power de Fondation Pleins Pouvoirs : **2** journées, équipe de travail ;
- Formation CRI DES FEMMES, processus de dévictimisation durable du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants : **4** journées, équipe de travail ;
- Formation "Violence conjugale et consommation : se concerter pour mieux protéger", par AIDQ : **1** journée, **14** employées ;
- Formation sur la communication bienveillante : **1** demi-journée, équipe de travail ;
- Formation intervention féministe du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants : **5** journées pour **11** travailleuses ;
- Formation sur les traumatismes : **2** journées et **10** employées ;
- Formation Lanterne de la Fondation Marie-Vincent : **2** journées, **1** employée ;
- Formation sur la gouvernance démocratique : **9** journées de formation pour la coordonnatrice ;
- Formation sur Trouble de stress post-traumatique : **1** journée, **1** employée ;
- Formation CAC VC, de la Table de Concertation en violence conjugale de Montréal : **5** journées, **8** employées ;
- Formation sur le risque suicidaire : **1** journée, **3** employées ;
- Formation sur les femmes immigrantes victimes de violence conjugale : **1** journée, **1** employée ;
- Formation Les victimes face au système de justice: le connaître pour mieux intervenir, Association Québécoise Plaidoyer-Victimes : **2** journées, **2** employées ;
- Formation administrative sur le Régime de Retraite du RRFS : **3** demies-journées, **1** employée ;
- Formation sur la CNESST et les travailleurs migrants de la CNESST : **2** journées, **2** employées ;
- Formation Milieux de travail alliées : **2** journées, **1** employée ;
- Formation l'ADS+ à la ville de Montréal : **1** journée, **1** employée ;
- Communauté de pratique : **1** journée, **1** employée ;
- Colloque CARRI st-laurent : **1** journée, **1** employée ;
- Formation immigration TCRI : **1** journée, **1** employée ;
- Femanvi : **1** journée, **2** employées ;
- Formation avec le Praid sur les trajectoires des personnes demandeuses d'asile: **1** journée, **10** employées ;
- Formation rapport activité : **1** journée, **1** employée.



Nous avons également participé à :

- La rentrée de la TCRI ;
- Lancement du rapport Justice pour les femmes victimes de violences sexospécifiques : perspectives des actrices et acteurs du système pénal ;
- Lancement du sondage femmes et profilage raciale ;
- Présentation de la TCRI pour les modalités d'accès aux services d'interprétariat ;
- Forum consacré à l'itinérance et aux besoins des migrant-es à statut précaire ;
- Forum mère avec pouvoir ;
- Atelier Divergenres - inclusion des personnes trans dans les services non mixtes.



multi-femmes inc.
pour les femmes victimes de
violence conjugale

TÉLÉPHONE : 514-523-1095

[www.http://multifemmes.com/](http://multifemmes.com/)

